

MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DES REFORMES ADMINISTRATIVES

DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION
PUBLIQUE

DIRECTION DE LA GESTION DES CARRIERES
ADMINISTRATIVES

DU 17 MAI 1993
ARRÊTÉ N° 93-174 /MFERA.DGFP.DGCA.SAV
portant promotion à trente (30) mois et
trois (3) ans au titre de l'année 1992
des Professeurs Certifiés d'Education
Physique et Sportive des cadres de la
A, hiérarchie I des services sociaux
enseignement (Jeunesse et Sports) en
tête : GOMA - MAKERE.

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

(/ I S A S :

(/u la Constitution du 15 Mars 1992 ;
(/u la Loi n° 021-89 du 14 Novembre 1989, portant refor-
te du statut général de la Fonction Publique ;
(/u le Décret n° 62-130/FP du 3 Mai 1962, fixant le ré-
gime des rémunérations des fonctionnaires ;
(/u le Décret n° 62-198/FP du 5 Juillet 1962 relatif à
la nomination et à la révocation des cadres de la catégorie A,
hiérarchie I ;

D G B :

(/u le Décret n° 65-170/FP-FS du 25 Juin 1965 règlemen-
tant l'avancement des fonctionnaires ;
(/u le Décret n° 74-454 du 17 Décembre 1974, modifiant
le tableau hiérarchique des cadres A, B, C et D de l'Enseignement
(Jeunesse et Sports) abrogeant et remplaçant les dispositions des
articles 1, 2, 3, 5, 10, 13, 14, 15, 16, 19 et 20 du décret n°
63-79 du 26 Mars 1963 portant statut commun des cadres de l'Ensei-
gnement (Jeunesse et Sports) ;
(/u le Décret n° 74-470 du 31 Décembre 1974 abrogeant
et remplaçant les dispositions du décret n° 62-196/FP du 5 Juil-
let 1962, fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires ;
(/u le Décret n° 85-260 du 7 Mars 1985 déterminant le
circuit d'approbation des actes relatifs aux intégrations, avan-
cements et révisions des situations administratives des agents
de l'Etat ;

D G C F :

(/u le Décret n° 90-728 du 14 Novembre 1990, portant
déblocage des effets financiers des avancements et des révisions
des situations administratives ;
(/u le Décret n° 92-575 du 21 Décembre 1992, portant
nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
(/u le Décret n° 92-578 du 25 Décembre 1992, portant
nomination des Membres du Gouvernement ;
(/u le Décret n° 92-579 du 25 Décembre 1992, portant
organisation des cabinets des Membres du Gouvernement ;
(/u l'Arrêté n° 2007/FP du 21 Juin 1958, fixant le ré-
glement sur le solde des fonctionnaires ;
(/u le Décret n° 93-173/MFERA/DGFP/DGCA/SAV du 17 MAI 1993
portant inscription au tableau d'avancement au titre de l'année
1992, des fonctionnaires des cadres de la catégorie A, hiérarchie
I des services sociaux enseignement (Jeunesse et Sports) ;

MAKERE :

.../...

Article 1er. - Sont promus au 4e échelon de leur grade indice IIII0 au titre de l'année 1992, les professeurs Certifiés d'Education Physique et Sportive des cadres de la catégorie A, hiérarchie I des services sociaux enseignement (Jeunesse et Sports) dont les noms suivent : ACC = NEANT.

- GOMA - MAKELE	(Benoît)	pc	du 02.12.1993	DRS	BZV
- MABIALA-POATY	(Gervais)	pc	du 12.04.1993	DRS	KLou
- MABIKA	(Jean Marie)	pc	du 03.04.1993	DRS	Bouenza
- NKELANI		pc	du 03.04.1993	DRS	Sangha

Article 2. - Le présent décret qui prendra effet tant du point de vue de l'application de l'ancienneté pour compter des dates ci-dessus indiquées sera ~~enregistré~~, publié au Journal Officiel de la République du Congo et ~~communiqué~~ partout où besoin sera.

Brazzaville, le

Par le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement,

Le Ministre de la Fonction
Publique et des Reformes
Administratives,

- Jean Prosper K O Y O -

- Claude Antoine DA COSTA -

AMPLIATIONS :

JORC	I
DGFP	4
DGFP/B.STAT	I
DGB	I
DGCF	I
DGS	I
DAFP/SPORTS	5
INTERESSES	4
DOSSIERS	4
SGG/BC	3/25